

Enquête concernant le stage EFS dans les Ecoles d'Infirmiers Anesthésistes

CEEIADE

(Comité d'entente des écoles d'infirmiers anesthésistes diplômés d'état)

Christiane ZIEGLER, Jeanne-Antide ROUGE, Jean-Marc MERCIER

La Formation IADE en 2 ans régie par l'Arrêté de formation du 17 janvier 2002, précise que les élèves effectueront une semaine de stage à l'Établissement Français du Sang.

Le CEEIADE comprenant les représentants des 28 écoles en métropole dont 2 militaires et 2 en outre-mer (Réunion, Guadeloupe) a réalisé un état des lieux concernant l'organisation de ce stage dans l'ensemble des écoles d'infirmiers anesthésistes.

L'objectif de l'enquête était de faire un état des lieux concernant :

- l'organisation du stage de transfusion de l'ensemble des écoles d'IADE (organismes, encadrement, répartition et durée),
- le contenu du stage (enseignements théoriques, activités pratiques),

dans le but de faciliter le travail d'élaboration d'un cahier des charges du stage de transfusion en formation IADE et d'aider les écoles à développer leur partenariat avec les EFS de leur région.

Cette enquête réalisée en 2007 révèle que 2 écoles sur les 24 ayant participé à l'enquête n'ont pas la possibilité d'organiser ce stage et pour certaines d'entre-elles, la durée du stage est inférieure à ce que préconise l'Arrêté de formation. De plus, le contenu du stage est extrêmement variable selon les écoles.

La préoccupation du CEEIADE est prioritairement la qualité et l'uniformisation de la formation infirmiers anesthésistes en France.